



Regles de permis de construire pour ouvertures

Par **spicata**, le **23/01/2012** à **13:28**

Bonjour,

VOilà je cherche les règles qui sont actuellement en vigueur pour ouvrir des fenestres dans des batiments existants.

quels documents doit on remplir ? permis de construire ou declaration de travaux.
doit on fournir des plans ? lesquels ? une simple photo suffit ?

quelles sont les regles en matiere de fonds voisin pour les distances entre les fenestres et la limite de propriete.

peut on ouvrir des fenestres et des velux lorsque la maison est situe sur la limite de voie publique...

d'autre part peut on construire un mur de cloture en limite de propriete ? quelles sont les règles à respecter ?

Par **alterego**, le **23/01/2012** à **14:28**

Bonjour

Vous pouvez consulter le **CAUE de la Sarthe**, sur place est toujours mieux,

www.caue-sarthe.com

et le **CSTB** (4 rue Recteur Poincaré PARIS 16e).

<http://www.cstb.fr/evaluations/atec-et-dta/>

Cordialement